

RETRAIT DE LA LOI EL KHOMRI

LE 28 AVRIL → **Augmenter le rapport de forces !**

Après le **31 mars** qui a rassemblé plus d'un **1,2 million** de manifestants avec de nombreux appels à la grève, suivi du 5 avril à l'appel des jeunes, puis du 9 avril avec plus de 200 manifestations dans toute la France : **la détermination ne faiblit pas pour exiger le retrait de la loi El Khomri !**

TOUTE LA CGT APPELLE LE 28 AVRIL À UNE NOUVELLE JOURNÉE NATIONALE D'ACTION ET DE GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE, EN S'ASSOCIANT, ENTRE TEMPS, À TOUTES DES INITIATIVES DES JEUNES .

D'ici là, tout doit être fait pour ancrer encore plus le mouvement dans les entreprises, dans les territoires, toutes les formes d'actions et d'initiatives doivent être prises pour continuer à élargir la mobilisation.

Le pouvoir politique tremble face à cette mobilisation qui gagne chaque jour plus de force. **Nous avons toutes les raisons pour augmenter le rapport de forces jusqu'au retrait du projet de loi :**

CETTE LOI EST LA LOI DE TROP.

Après l'ANI, les lois Macron, Rebsamen, le Pacte de responsabilité, le CICE et autres dispositions pour financer des soi-disant créations d'emplois, le chômage n'a jamais été aussi élevé dans notre pays !

IL FAUT INFLIGER UN DÉSAVEU SANS CONCESSION À CERTAINS DIRIGEANTS SYNDICAUX, qui collaborent aux attaques contre les travailleurs en prétendant arracher de nouveaux droits.

OBLIGEONS LE GOUVERNEMENT À RETIRER CETTE LOI !

Quand un projet de société ne convient pas, notre responsabilité est de le faire savoir par des grèves et des manifestations.

FAIRE MESURER AUX SALARIÉS LES CONSÉQUENCES DE LA LOI SUR LEURS CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL, NOTAMMENT LA OÙ LA CGT N'EST PAS OU PEU REPRÉSENTÉE.

Nous sommes des millions à rejeter ce qui ne peut qu'entraîner de nouvelles dégradations des conditions de vie et de travail, de plus grandes difficultés à accéder à un emploi stable et durable, en particulier pour les jeunes.

ORGANISONS-NOUS, AVEC LES SALARIÉS. Débattons avec eux des suites à donner à l'action afin d'obtenir le retrait du projet de loi. Il nous faut à la fois élargir et radicaliser ce mouvement social, en termes d'appels à la grève.

ENVISAGEONS SÉRIEUSEMENT LA QUESTION DE LA GRÈVE RECONDUCTIBLE, DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ !

DISCUTONS-EN AVEC LES SALARIES. POUR GAGNER SUR LES REVENDICATIONS, AMPLIFIONS LES MOUVEMENTS DE GREVE, PARTOUT, AVEC TENACITE, PRENONS LE CHEMIN DU PROGRES SOCIAL EN REFUSANT L'AUSTERITE !

LE 28 AVRIL LA FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES-CGT APPELLE TOUS LES SALARIÉS À SE MOBILISER PAR DES **GREVES ET MANIFESTATIONS**, POUR GAGNER LE RETRAIT DE LA LOI.

Chimie • Caoutchouc • Industrie pharmaceutique • Répartition pharmaceutique • Drogue pharmaceutique • Instruments à écrire • Laboratoires d'Analyses Médicales • Navigation de plaisance • Officines • Pétales • Plasturgie • Négoces et prestations de services médico-techniques.